Elections Législatives du 5 Mars 1967 — Département des A.-M. — 1re Circonscription de Nice



Veme RÉPUBLIQUE

PIERRE PASQUINI



Député sortant.

Pupille de la Nation, né le 16 Février 1921 à Sétif.

Licencié en Droit - Avocat.

Engagé Volontaire. Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire.

Croix de Guerre - Quatre citations - Diverses décorations étrangères.

Chef de bataillon de Réserve - Conseiller municipal de Nice de 1947 à 1965.

Maire Adjoint à 25 ans - Député à 35 ans - Vice-Président de l'Assemblée Nationale à 40 ans.

Marié - Deux enfants.

Je veux vous dire la sérénité totale et la conscience absolue qui sont les miennes d'avoir tout fait chaque jour de chaque semaine pour justifier de la confiance qui m'avait été accordée.

Pendant cinq ans, j'ai travaillé à un rythme de quatorze et même quinze heures par jour.

Je me suis rendu chaque semaine à PARIS et, n'ayant jamais manqué aucune séance parlementaire, je suis chaque semaine revenu à NICE, pour recevoir chaque jour une trentaine de visiteurs et répondre à une moyenne journalière d'une centaine de lettres.

Personne ne peut dire, quelle que soit son origine, quelle que soit son idéologie, qu'il ait pu faire appel à moi en vain.

Il n'est pas de problème communal, départemental et quelquefois national, auquel je ne me sois intéressé en dehors des milliers d'interventions personnelles qui m'ont été demandées.

J'ai participé de très près à quatre grandes réalisations, qui sont heureuses pour mes concitoyens :

— L'Université de NICE.
— L'acquisition de H.L.M. par leurs locataires.
— La voie de contournement de NICE.
— La réforme des baux commerciaux.

J'ai aidé à certaines réalisations en matière d'industrie, d'enseignement, de logement, de marché d'intérêt national ou d'équipement sanitaire.

Je me suis intéressé au sort des ouvriers, des retraités, des rentiers viagers, des veuves civiles et militaires comme à celui des artisans, des horticulteurs, et des artistes.

Les hôteliers et les restaurateurs savent que je me suis fait leur défenseur.

J'ai consacré beaucoup de temps aux personnes âgées.

J'ai conscience enfin que peu d'hommes ont pu faire pour nos compatriotes d'Algérie, tout ce que j'ai effectivement fait pour eux.

Malgré les innombrables tâches qui ont été les miennes, j'ai continué de vivre, avec ma famille, de mon métier d'avocat et de lui seul.

Au moment où j'arrive à l'expiration de mon mandat, je tiens à vous assurer très sincèrement que j'ai donné le meilleur de mon temps, de mon énergie, de mes forces et de mon enthousiasme à servir les intérêts qui m'avaient été confiés.



Député suppléant

Joseph ROBAUT

Maire adjoint et Conseiller municipal de Nice de 1947 à 1965.

Conseiller général du 2me canton.

Chevalier de la Légion d'Honneur.

Médaillé Militaire.

Officier de l'Ordre National du Mérite.

Croix de Guerre.

Croix du Combattant Volontaire et de la Résistance.

Marié - Deux enfants.
Quatre petits-enfants.

Nous sommes des candidats de la Vme République, face aux hommes des Partis, qui n'ont su ni faire la guerre, ni faire la paix, et, ayant derrière nous 25 années de l'histoire de notre pays, lui ayant déjà offert la IVme République que les Partis sabotèrent, nous souhaitons poursuivre l'œuvre de progrès entreprise.

En neuf années, de 1947 à 1958, ils vous ont offert :

— 22 Gouvernements,
— 776 Ministres,
— Des dévaluations et des caisses vides,
— Le mépris de l'étranger,
— La menace de la guerre civile.

Depuis 1958, nous vous avons apporté :

— La stabilité ministérielle.
— Une de monnaies les plus fortes du monde,
— L'admiration et l'envie de l'étranger,
— La certitude d'une vie meilleure,
— La paix.

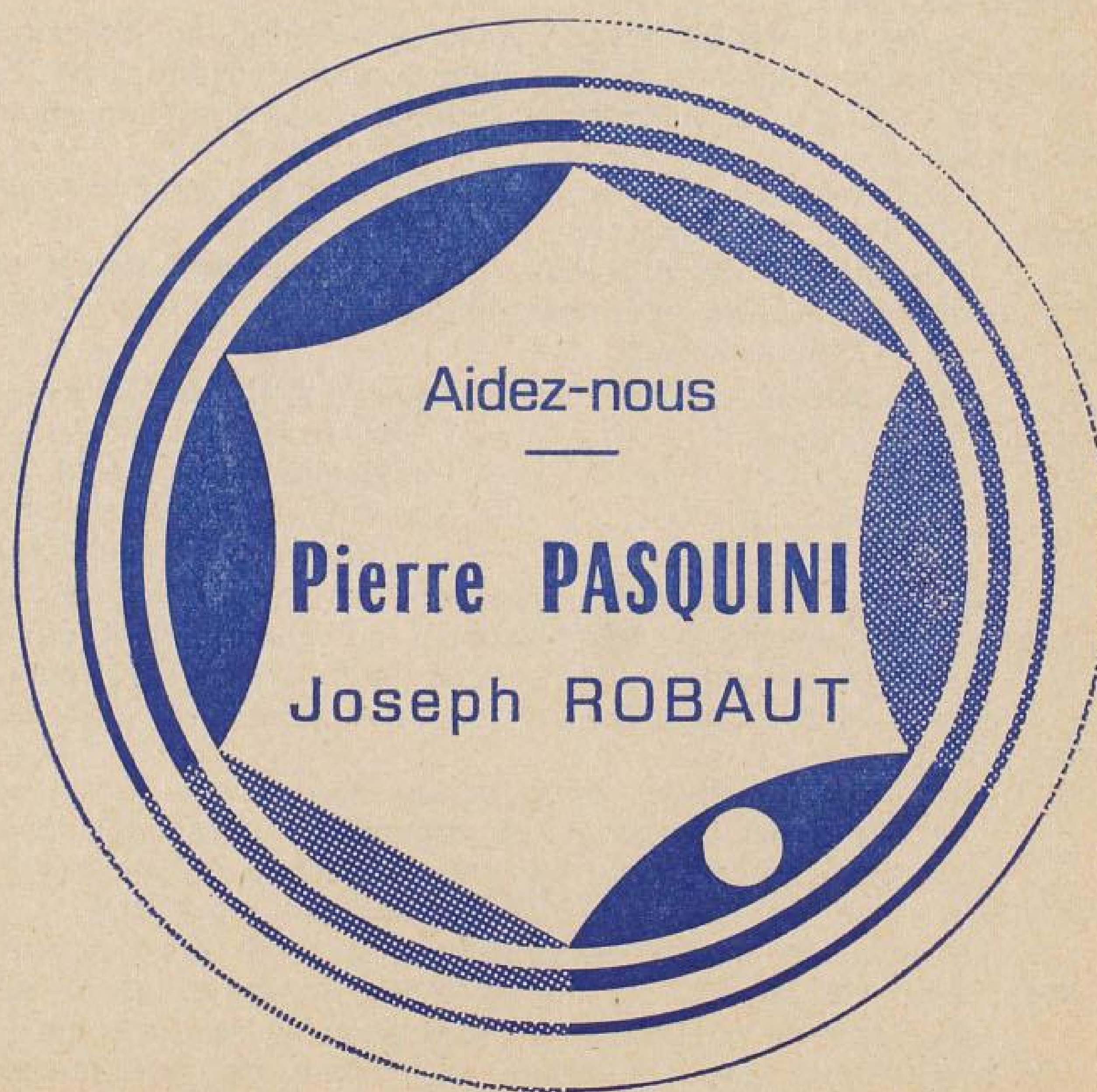
— Dans le cadre d'une démocratie qui consulte la nation par référendum et qui élit son Président de la République au suffrage universel, nous avons fait, tout en restant fidèles à nos alliances, le rapprochement Franco-Allemand et le rapprochement Franco-Soviétique, dont les autres ne firent que parler ; et pratiquant une politique d'indépendance, nous avons consolidé les chances de la Paix.

— A l'intérieur, nous avons développé l'équipement, l'éducation nationale, la production et l'expansion. Nous avons réformé les Comités d'entreprises, voté la loi sur la promotion professionnelle et sociale, vendu les H. L. M. aux salariés et aux employés et assujetti 98 % de la nation à la Sécurité sociale.

— Nous voulons continuer à nous donner pour objectifs l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, des femmes, l'aide aux économiquement faibles et aux personnes âgées, le progrès social qui, dans le cadre du Plan, permettra d'augmenter notre production et d'en partager le revenu, de rendre compétitifs notre industrie et notre commerce, d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat et de donner à la jeunesse tous les moyens de se préparer à l'avenir.

NOUS OFFRONS
à la génération de nos enfants
des conditions de vie
meilleures que celles
que nous avons connues.

C'est cela le progrès de la Nation.



IMP. MATTEI - NICE

Vu le Candidat.